

AGENDA

BOIGNY-SUR-BIONNE

21



3 rue de Verdun
45760 Boigny-sur-Bionne
Tél. +33 2 38 75 21 32
www.boignysurbionne.fr



L'AGENDA 21 ^{de} Boigny sur Bionne

L'agenda 21 est issu du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992. Cette conférence a démontré la nécessité de protéger l'environnement et d'utiliser de façon plus économe les ressources naturelles.

Le développement économique et social dans un environnement préservé

Adopté par les gouvernements, l'Agenda 21 fixe les objectifs, pour le 21^{ème} siècle, que l'humanité devrait suivre afin de maintenir un développement économique et social pérenne dans un environnement vivable, en respectant les contraintes écologiques.

Les cinq finalités définies à Rio sont officiellement relayées en France en 2006 par le ministère chargé de l'environnement. Elles visent :

- 1 l'épanouissement de tous les **êtres humains**,
- 2 la réduction des atteintes à l'atmosphère contribuant aux changements **climatiques**,
- 3 la protection des **milieux naturels**, de la biodiversité et des ressources naturelles nécessaires à la vie,
- 4 à œuvrer pour la cohésion sociale et la **solidarité** entre les territoires, entre les générations,
- 5 à orienter le développement vers des modes de **production et de consommation** responsables.



Un Agenda 21 local

Ces grands principes se déclinent en plusieurs niveaux, de l'échelle nationale à l'échelle locale. Ainsi, en 2013, 1017 collectivités étaient engagées dans une démarche d'Agenda 21 ou projets similaires, touchant plus de 46% de la population.

Pour Boigny sur Bionne, un Agenda 21 local a été conçu et adopté pour traduire l'engagement au quotidien de la collectivité en faveur du développement durable, tout en renforçant le lien social et l'efficacité économique.

Cette démarche s'additionne aux autres déjà en cours dans l'AggLO. Des échanges ont déjà lieu avec les communes voisines afin d'harmoniser nos efforts, ce qui démontre l'engagement des collectivités pour l'Agenda 21.



Boigny sur Bionne est une commune attractive, qui a su évoluer en développant au fil du temps un cadre de vie, des commerces et des services de proximité, ainsi qu'un pôle médical, en s'appuyant sur ses associations désormais nombreuses pour créer des liens. Elle a su mettre en valeur son identité, son histoire avec des espaces publics entretenus, des liaisons douces et a choisi de dédier durablement une part importante de son territoire aux activités agricoles.

Tout en préservant le caractère naturel de son environnement, Boigny sur Bionne a pu accueillir les grandes entreprises du Parc Technologique d'Orléans Charbonnière soucieuses, elles aussi, d'une parfaite intégration dans ce cadre privilégié.



L'AGENDA 21 de Boigny sur Bionne

L'Agenda 21 va guider la commune dans son développement aussi bien humain qu'économique tout en préservant notre environnement et ce qui fait l'attractivité de Boigny sur Bionne. Une feuille de route va coordonner toutes les initiatives du territoire, en accord avec les attentes exprimées par les habitants.

Les 7 objectifs du développement durable à Boigny

Pour décliner les principes généraux en les adaptant à l'échelle d'une commune de 2246 habitants en 2014, sept objectifs concrets sont proposés.

1 SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE

les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

2 ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ SOCIALE

les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité, entre les habitants mais aussi entre les générations qui se succèdent, dans un souci d'éthique et de solidarité sociales.

3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

la biodiversité rend des services inestimables : le maintien des espèces, des milieux vivants et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité d'assimilation par les milieux naturels et doivent en assurer la conservation.

Quels sont les facteurs qui mettent la biodiversité en danger ?

- ✓ La destruction, l'altération et la fragmentation d'habitats
- ✓ La surexploitation des ressources et des espèces
- ✓ L'introduction d'espèces exotiques
- ✓ Le changement climatique
- ✓ La non-reconnaissance de la valeur de la biodiversité



L'AGENDA 21 de Boigny sur Bionne



4 PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

les activités économiques doivent être performantes, porteuses d'innovation. Elles doivent contribuer au développement de la commune en restant respectueuses de l'environnement. Les changements, les évolutions de nos modes de production et de consommation doivent être plus responsables sur les plans social et environnemental. Agir dans un souci de l'efficacité écologique doit nous faire éviter le gaspillage et optimiser l'utilisation des ressources.

5 PARTAGE DU SAVOIR ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

le patrimoine culturel et historique, reflète l'identité d'une commune et de sa population. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération : il faut le protéger et assurer sa transmission. Les mesures favorisant l'éducation et l'accès à l'information doivent être encouragées afin d'améliorer la sensibilisation et la participation du public.



6 PARTICIPATION ET ENGAGEMENT

la participation et l'engagement des citoyens sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

7 PARTENARIAT INTERCOMMUNAL

les municipalités voisines doivent unir leurs efforts pour atteindre à moindre coût des résultats positifs sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire communal doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci.

L'AGENDA 21 de Boigny sur Bionne

Une liste d'actions a été établie au cours des réunions de travail avec les Boignaciens, organisées par trois bureaux d'études en 2012, 2013.

D'autres propositions d'actions issues de l'étude des Agenda 21 locaux de communes voisines s'y sont ajoutées. En 2015, une liste de 21 actions prioritaires a été établie en réunions de travail avec les Boignaciens. Elles s'ajoutent à plusieurs actions qui ont d'ores et déjà été engagées.

Les actions qui n'ont pas été retenues à ce stade sont placées en réserve et pourront être mises en place plus tard.

Les actions déjà en cours en 2015 ou récentes et qu'il convient de pérenniser sont inscrites en italique.



1 Santé & qualité de vie



- Ajouter des jeux pour les enfants, des bancs, des places pour développer le lien social.
- Sensibiliser les habitants au «mieux vivre ensemble» par l’affichage et la communication, responsabiliser les habitants quant aux dépôts sauvages de déchets et rejets divers sur l’espace public : dans la rue, en forêt.
- Identifier et baliser des trajets piétons/vélo vers l’école.
- Mettre en place un marché d’acteurs régionaux (fruits et légumes).
- *Recensement des points de collecte des paniers bio.*



2

**Equité
&
solidarité
sociale**



- 
- Sensibiliser et mettre en place des ateliers sur la prévention des addictions, sur la parentalité.
 - Accentuer l'échange intergénérationnel (via les associations, clubs...) avec un système de bonus sur les subventions aux associations qui se seront engagées. Rencontres et activités intergénérationnelles entre les anciens de Boigny, le Relais Assistants Maternels, l'Accueil de Loisirs et l'école (autour du conte, de la cuisine, ...).
 - Organiser des rencontres sportives entre des entreprises boignaciennes et l'Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT), le Hameau de Julien et la Maison d'Accueil Spécialisée des Saulniers.
 - *Organiser une journée d'accueil des nouveaux arrivants.*
 - *Encourager l'organisation de la fête des voisins et de la fête des jeunes.*



3 Protection de l'environnement





- Sensibiliser les Boignaciens aux pollutions vers les milieux sensibles, améliorer la qualité de l'eau de la Bionne et du bief.
- Préserver la qualité des milieux naturels face à la ville qui progresse.
- Encourager les pratiques respectueuses de la qualité de l'eau, du sol, de l'air.
- Organiser une opération «nettoyons la nature».
- *Actions dans les quartiers pour découvrir et préserver la biodiversité.*

4

Production & consommation responsables



- Organiser des ateliers pour apprendre à restaurer et à réutiliser les objets usagés.
- Proscrire l'extension de l'habitat dans les secteurs inondables.
- *Améliorer l'isolation des bâtiments communaux. Eviter le gaspillage d'énergie dans les structures sportives de Boigny. Elaborer avec les associations une charte rappelant le bon usage des locaux communaux (énergie, eau...). Inscrire un «bonus» financier pour la co-organisation d'actions par les associations.*
- *Sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire : peser les restes des repas avant et après sensibilisation.*



5

Partage du savoir et protection du patrimoine culturel



- Faire vivre la bibliothèque : animations, ouvertures particulières.
- Favoriser l'accès au prêt de livres pour les personnes à mobilité réduite en accompagnant l'association « Lire à Boigny » dans l'organisation d'un portage à domicile.
- Mettre en place une « boîte à livres » où chacun peut déposer et prendre librement des ouvrages.
- Inviter l'Office National des Forêts qui propose d'intervenir dans les écoles pour sensibiliser sur la forêt, les déchets, les animaux.
- Encourager les recherches sur l'histoire de la commune : raconter ou écrire l'histoire de Boigny, étudier l'origine du nom des rues, s'appuyer sur la mémoire des anciens.
- *Créer un rayon relatif au développement durable à la bibliothèque.*
- *Temps d'Activités Périscolaires et environnement : sensibiliser les enfants pour le respect de l'environnement à travers le tri sélectif et les économies d'énergie.*



6 Participation et engagement

- Mieux expliquer aux habitants de Boigny notre démarche écologique, améliorer l'information sur la gestion différenciée des espaces verts publics avec l'aide de la Ligue de Protection des Oiseaux et de Loiret Nature Environnement, par un affichage explicatif et des visites commentées.
- *Pérenniser les réunions de quartier : rencontrer les habitants, recueillir les attentes et leur apporter des réponses.*
- *Poursuivre l'organisation d'une journée annuelle de l'environnement.*
- *Organiser une action sur la « sécurité routière » auprès de l'école avec les enfants.*



7

Partenariat intercommunal



- Poursuivre le développement des itinéraires cyclables en lien avec les communes voisines.
- Partager les expériences et les pratiques entre communes (Agenda 21, espaces verts, vivre ensemble). Mutualiser certains équipements avec les communes voisines.

L'AGENDA 21 de Boigny sur Bionne

Et après ?

Au fil du temps, un suivi des actions en cours sera effectué et communiqué lors des réunions ouvertes de l'Agenda 21, sur le site internet de la commune et dans l'Echo de Boigny.

Lorsque certains objectifs seront atteints -ou abandonnés faute de résultats- les participants du groupe Agenda21 (ouvert à tous) choisiront de nouvelles actions à mettre en place, parmi celles déjà répertoriées, ou sur de nouvelles propositions.

L'Agenda 21 n'est pas figé, il doit vivre, évoluer au fil des années. Cette évolution n'aura lieu qu'avec votre implication et votre participation.



L'AGENDA 21 de Boigny sur Bionne

Réserve d'idées

En addition aux actions retenues pour 2015 et les années suivantes, la « réserve d'idées » contient les propositions faites par les membres du groupe de travail composé d'habitants de Boigny, ainsi que quelques actions retenues par des communes voisines qui pourraient être suivies à Boigny au titre de la synergie inter-communale qui se met en place autour des Agendas 21.

Vous trouverez ici quelques exemples d'idées en attente. La liste exhaustive est consultable sur le site de la mairie.

- Planter des arbres fruitiers et des noyers dans les endroits publics.
- Encourager la solidarité de proximité et les initiatives de bon voisinage : détecter les volets fermés, avoir un regard attentif en périodes de vacances, porter un regard vigilant sur les enfants se promenant seuls, favoriser l'accueil des nouvelles familles qui s'installent à Boigny.
- Organiser des journées intergénérationnelles pour favoriser le dialogue entre les personnes (journées à thème, fêtes...). Créer un réseau d'entre-aide entre jeunes et personnes âgées dans les quartiers.
- Visiter les personnes à mobilité réduite pour déposer, à leur place, des objets en déchetterie ou vers les conteneurs de verre.
- Sensibiliser les Boignaciens à modifier les pratiques de jardinage pour préserver la biodiversité, la qualité de leur cadre de vie (eau, sol, air), dans leur intérêt propre et celui des animaux de compagnie : suppression des pesticides, diversification des haies arbustives, pose de gîtes à insectes, mangeoires à oiseaux en hiver, etc...
- Expliquer aux habitants comment rendre leurs logements plus économes en énergie. Informer les habitants sur les différentes solutions d'isolation, sur les professionnels certifiés, sur la bonne utilisation des programmateurs, sur l'entretien des chaudières, sur les outils de simulation d'investissement, sur les aides financières.

... beaucoup d'autres idées en attente, surtout celles que vous aurez....